



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR
L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE INTITULEE
" ROAD TRIP AU PAYS DE LA SOUL ET DE LA
FUNK " PAR L'ASSOCIATION CLIMAX, A LA
SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE
VILLE, LE SAMEDI 26 JANVIER 2019 A 16H00**

**DÉCISION N° AU-19-062
EN DATE DU 28 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation d'une conférence par l'association Climax représentée par Monsieur Alexis DELCOURT en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 7, Villa Alexandre Dumas – 95210 SAINT GRATIEN, le samedi 26 janvier 2019 à 16 heures, à la salle des Académiciens située à Cœur de Ville au 98, rue de Fontenay.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Climax représentée par Monsieur Alexis DELCOURT en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 7, Villa Alexandre Dumas – 95210 SAINT GRATIEN, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une conférence intitulée « Road trip au pays de la soul et de la funk », le samedi 26 janvier 2019 à 16 heures, à la salle des Académiciens située à Cœur de Ville au 98, rue de Fontenay dont le coût est fixé à trois cents euros (300,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190128-lmc1H6023H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/01/2019 Date de Publication : 30/01/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190128-Imc1H6023H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/01/2019
Date de Publication : 30/01/2019